

(L'amendement de sir George Perley, mis aux voix, est adopté.)

L'hon. M. RALSTON: Le premier ministre veut-il examiner la proposition que j'ai faite en comité au sujet de l'essence employée par les pêcheurs? Je prie le premier ministre d'ajouter à cette résolution un nouvel article dans le but d'accorder un drawback sur l'essence lorsqu'elle est employée par les pêcheurs pour leur propre usage dans les barques de pêche qu'ils possèdent. J'ai traité cette question assez longuement l'autre soir, et à la veille de la prorogation, je ne retiendrai pas l'attention du comité, si mon honorable ami veut indiquer son attitude. Je ne puis proposer l'amendement moi-même en comité; cela ne me serait possible qu'en séance générale, lorsque tout honorable député a le droit de proposer un amendement.

L'hon. M. BENNETT: Mon honorable ami conviendra, j'en suis sûr, que rien ne peut nous laisser croire qu'aucune classe du pays préfère un produit étranger à un produit domestique, et comme mon honorable ami propose un rabais du droit payé sur l'importation du produit étranger qui pourrait être acheté au pays, nous ne voyons pas pourquoi cela serait fait. Rien ne nous autorise à accorder une prime à l'exportation de notre argent. Nous voulons laisser les concurrents sur un pied d'égalité. Le prix ne sera pas haussé.

L'hon. M. RALSTON: Cette assurance que le prix ne sera pas augmenté nous laisse assez sceptiques. Le télégramme que mon collègue de Kindersley a lu dans la matinée indique que ce sujet va nous causer des difficultés. Le premier ministre nous a lu la promesse de représentants de compagnies d'essence que le consommateur ne paiera pas un prix plus élevé, et cependant un honorable député a lu une dépêche nous apprenant que le prix de l'essence a été augmenté de 2c. $\frac{1}{2}$ pour le consommateur.

M. ERNST: Non pas par une compagnie qui a donné la promesse.

L'hon. M. RALSTON: Nous n'allons certainement pas demander aux pêcheurs de n'acheter que de quatre compagnies particulières. Ils sont encore libres de bénéficié de la concurrence. Je suis fortement d'avis que les pêcheurs qui achètent de l'essence devraient jouir d'une exemption de droit. Cela a déjà été fait au sujet de l'huile et des moteurs. Mon honorable ami a modifié les dispositions relatives aux vêtements imperméables, et je prétends que les pêcheurs, qui se procurent tant d'essence et se livrent à une des industries fondamentales, qui dépensent tant d'argent pour cette essence, surtout lorsqu'ils revien-

nent bredouille de la pêche, devraient avoir le bénéfice d'une exemption de droit et d'un rabais lorsqu'ils emploient de l'essence frappée d'un droit. Ce serait une garantie de plus contre une hausse possible du prix. Mon honorable ami a confiance qu'il n'y aura aucune augmentation de prix, mais je suis sceptique.

L'hon. M. BENNETT: Je croyais avoir expliqué clairement à mon honorable ami que je ne proposerai jamais d'amendement qui aurait pour effet d'encourager l'expédition de notre argent pour l'achat de marchandises que l'on peut se procurer au pays même.

L'hon. M. RALSTON: Ce ne serait pas un encouragement dans ce sens-là, mais simplement laisser les pêcheurs libres d'agir à leur gré.

L'hon. M. BENNETT: Question d'opinion.

M. SANDERSON: Ce matin, j'ai demandé au premier ministre si les fabricants de machines à pasteuriser et de machines à laver s'étaient engagés de quelque manière. Il a promis de s'assurer durant la suspension de la séance s'il a été fait des promesses verbales ou écrites à ce sujet.

L'hon. M. BENNETT: J'ai promis davantage; j'ai promis de faire examiner toutes les pièces et de faire insérer au hansard tous les engagements pris. Ce travail relève des fonctionnaires et comme je n'ai même pas eu le temps de déjeuner dans l'intervalle, au moins ai-je pu voir à ce que cela se fasse. S'il s'en trouve ils seront insérés dans le compte rendu parmi les autres; s'ils n'y apparaissent pas, cela voudra dire qu'il n'y en a pas.

M. SANDERSON: J'ai posé ma question avant que l'on ait demandé au premier ministre la publication dans le hansard des promesses faites. Si mon souvenir est fidèle, il a dit qu'à sa connaissance, il n'avait de lettre d'aucun fabricant de machines à laver, mais qu'il avait vu l'annonce d'un fabricant de cet article. Quant aux machines à pasteuriser il a dit qu'il n'était pas sûr d'avoir de promesse mais qu'il s'enquerrait et me donnerait une réponse cet après-midi. En toute justice pour moi et pour la Chambre, je crois qu'il devrait dire s'il existe ou non des engagements à ce sujet.

L'hon. M. BENNETT: Mon honorable ami en sait aussi long que moi sur ce point. Le très honorable chef de l'opposition a eu l'amabilité de convenir de l'examen des dossiers et de la publication dans le hansard de toutes promesses et engagements de cette nature, ce qui comprendra nécessairement ce qu'il demande. J'ai feuilleté les papiers que j'ai pu